

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mercredi 5 décembre 2007

Présents :

**F. Dalongeville, P Bellonnet, V Joly, S Derriche,
F. Meunier, E Herbain, L Desmet.**

Absents excusés :

M. Sagie, F Mommelé

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/12/ 2007.

1. Travaux Cantine

Monsieur le maire fait le point sur l'état d'avancement de la construction de la cantine. Depuis plusieurs semaines, des discussions sont en cours entre l'un des cabinets de contrôle, l'architecte et le constructeur afin de trouver une solution concernant la présence d'argile dans les pieds des fondations du bâtiment. Le cabinet de contrôle souhaite en effet qu'une sur-protection soit installée afin d'écartier tout risque pour l'assise. Le constructeur a pour sa part émis un avis très réservé, jugeant inutile une telle demande, traduisant en fait le soucis pour le cabinet de contrôle de se « surprotéger ». Au bout de quatre semaines de discussions, une solution a été trouvée et présentée lors de la dernière réunion de chantier de fin novembre. Celle-ci consiste à placer, en façade nord, un drain en profondeur afin de faciliter l'écoulement de l'eau vers la rue. La solution a également été présentée aux propriétaires du terrain adjoignant, MM et Mme Mommelé.

Naturellement, concernant le calendrier des travaux, il a dû être revu. Nous en attendons un nouveau qui devrait être communiqué lors de la prochaine réunion de travaux, le mercredi 12 décembre à 17 heures.

2. Travaux Eglise

L'entreprise Bourgeois est intervenue ces derniers jours. L'ensemble des gouttières ont été nettoyées ainsi que les noues. A ce propos, et contrairement aux dires, elles n'étaient pas pourries mais complètement recouvertes entre autres, de fientes. Une plaque de plexiglas a été apposée dans l'un des vitraux de la sacristie. Par ailleurs, l'entreprise a dû consolider le bâtiment jouxtant l'église car une poutre menaçait de tomber, entraînant la toiture. Ce problème, semble-t-il ancien, est à présent réglé.

Le maire demande propose à Francis Meunier d'organiser une visite des travaux réalisés. Ils se rendront sur site le lundi 10 décembre dans la matinée. Enfin, Fabrice Dalongeville indique que la nouvelle étape sera de déposer une demande de subvention au conseil général afin de lancer la pré-étude diagnostic. Ce dont il s'occupera dans les toutes prochaines semaines.

3. Questions diverses

Monsieur le maire indique au conseil que l'ensemble des passages piétons ainsi que les signalisations à proximité de l'école seront repeints en rouge et blanc de façon à ce qu'ils soient plus visibles.

Le maire indique au conseil que la commune a acheté 100 tonnes de ballast. Une partie a été entreposée au pont du Luat. Fabrice Dalongeville demande à Laurent Desmet s'il est possible de stocker le reste là où il dispose déjà d'un tas. Laurent Desmet répond que cela lui paraît difficile. Il ajoute cependant qu'il va se rapprocher de M. legrand pour examiner avec lui la possibilité de le stocker dans le chemin en montant à la sablière.

Le maire indique que l'important trafic de camions est lié au transfert de 100 000 tonnes de ballast situé à Ormoy-Villers. Fabrice Dalongeville informe le conseil qu'il se rendra sur place pour faire part au transporteur du mécontentement du conseil municipal et de nombreux habitants.

Le maire indique également au conseil qu'il a reçu une lettre d'une habitante de Saint-Mard. Dans ce courrier, cette personne soulève le problème de l'écoulement de l'eau dans la rue, notamment sur la partie haute où il n'y a pas de caniveaux. Fabrice Dalongeville indique au conseil qu'il se rendra sur place avec Francis Meunier.

Laurent Desmet indique au conseil que le chemin d'accès à la Sablière a été très dégradé en raison de l'exploitation forestière actuelle. Le maire assure l'avoir également constaté. Il faudra à ce propos veiller à ce que le chemin soit remis en état par l'exploitant une fois le chantier achevé.

Sabrina Derriche fait un compte rendu de la dernière réunion du CCAS. Elle indique que la formule des Jardins communaux évoluera à la demande de MM et Mme Van de Ponsele. Par ailleurs, Sabrina Derriche informe le conseil que la date de l'opération « Colis des anciens » est fixée au 12 décembre 2007 à 15 heures dans le préau de l'école. Elle indique également qu'un livre sera offert à tous les enfants de moins de deux ans de la commune. Enfin, elle ajoute que le CCAS apportera son soutien financier à une famille dont l'enfant participe à la classe Montagne de janvier prochain.

Le maire reprend enfin la parole pour remercier le comité des fêtes ainsi que M. Moinat pour les décorations de Noël.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal